



Ecosite – Chemin de la Prade – Bât 1
34140 MEZE
TEL : 04 67 51 00 53
www.ardam.org

Limite de dépôt de dossier avant le :
13 mai 2024

Sélections les 13 et 14 juin 2024

DOSSIERS DE CANDIDATURE 2024 2025

2 dossiers sont à fournir et un 3^{ème} si option CCDACM :

- Les dossiers sont à envoyer dans la même enveloppe à « ARDAM -Ecosite - chemin de la Prade- Bât 1 - 34140 MEZE » - **pas d'envoi recommandé avec accusé de réception, si vous souhaitez suivre votre envoi choisissez l'option « lettre suivie » merci**
- Chaque dossier sera séparé par un trombone (aucune n'agrafe sur aucune feuille svp)
- Chaque pièce demandée sera photocopiée ou imprimée seule sur une page A4, ne pas utiliser d'agrafes
- Les pièces seront rangées dans l'ordre demandé

Il est possible d'envoyer le dossier et les pièces en format numérique mais tous les éléments doivent être scannés séparément, lisiblement et en couleur et les pièces originales seront à apporter le jour des sélections

Dossier 1 ARDAM

- Y 1 photo d'identité (noter Nom Prénom au dos)
- Y Cv
- Y Lettre de motivation
- Y Copies de vos diplômes
- Y 1 copie recto/verso de la CNI en cours de validité
- Y Copie du permis de conduire (si permis)
- Y Copie de la carte grise + assurance (si voiture)
- Y Une attestation de responsabilité civile
- Y Carte d'assuré.e social au nom du.de la stagiaire (carte vitale)
- Y 1 copie d'une autorisation parentale pour les moins de 18 ans afin de suivre la formation et d'être covoituré.e par un.e stagiaire en cas de visites à l'extérieur

Pour les demandeurs d'emplois :

- Y La fiche de prescription validée et délivrée par un organisme prescripteur (pôle emploi, Mission Locale / C.A.P emploi, services sociaux du Conseil Départemental, CDIIF (centre d'information sur le droit des femmes et des familles), APEC, OPACIF)
- Y Un avis de situation de pôle emploi (téléchargeable sur votre espace personnel pôle emploi)

Pour les autres demandes (salariés, particuliers hors demandeurs d'emploi...)

- Y tous documents liés à la prise en charge financière de la formation (demande de CPF, etc...)

Dossier 2 DRAJES (anciennement DRJSCS)

- Υ Attestation de formation relative au secourisme*
- Υ Diplôme dispensant des exigences préalables ou dossier des exigences préalables*
- Υ Copie recto verso de votre CNI en cours de validité
- Υ Pour les personnes en situation de handicap, un avis de reconnaissance RQTH

Dossier 3 CCDACM (option de direction)

- Attestation(s) de 28 jours d'expérience en animation de mineurs, dont une expérience en ACM dans les 5 ans précédant l'entrée en formation
- Fiche d'inscription DRAJES (fourni avec le dossier CCDACM, à la rentrée)
- Pour l'envoi du diplôme : 1 chèque de 8€ à l'ordre de l'ARDAM
- Pour la restauration du stage de base (un ou plusieurs chèques à l'ordre du Merlet). Chèque à l'ordre du Merlet de 132€ pour les repas du stage de base dans le Gard (à donner le jour de la rentrée et en attente de la mise à jour du tarif 2024 2025)

Un chèque ou des espèces de 8€ correspondant à 1 enveloppe cartonnée et à 1 timbre de 7€08 que nous enverrons à la DRAJES vous sera demandé à l'entrée en formation. Ces enveloppes serviront à la DRAJES pour vous envoyer votre diplôme. Si vous êtes inscrit aux options il faudra redonner 8 euros pour chaque option car les diplômes sont envoyés séparément par la DRAJES.

EXIGENCES PREALABLES

Fournir obligatoirement une des attestations de formation relative au secourisme suivant :

- « prévention et secours civiques de niveau 1 » (PSC1) ou « attestation de formation aux premiers secours » (AFPS)
- « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) en cours de validité
- « premiers secours en équipe de niveau 2 » (PSE 2) en cours de validité
- « attestation de formation aux gestes et soins d'urgence » (AFGSU) de niveau 1 ou de niveau 2 en cours de validité
- « certificat de sauveteur secouriste du travail (STT) » en cours de validité.

Fournir la copie du diplôme d'une des qualifications suivantes :

- brevet d'aptitude aux fonctions de direction (BAFD)
- brevet d'aptitude professionnel d'assistant animateur technicien (BAPAAT)
- Certificat Professionnel de la jeunesse de l'éducation et du sport (CPJEPS)
- tout certificat de qualification professionnelle (CQP) attestant de compétences à animer un groupe quel que soit son champ d'intervention
- tout diplôme de niveau IV et supérieur ;
- certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance » (CAP)
- diplôme d'aide médico psychologique (AMP)
- diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (DEAES)

Si vous n'avez aucun des diplômes ci-dessus vous devrez* :

- Justifier d'une expérience d'animateur·trice professionnelle ou non professionnelle, auprès d'un groupe **d'une durée minimale de 200 heures** au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil (attestation tamponnée et valable de la structure). Si vous ne fournissez pas ces attestations, les sélections ne pourront pas être validées.
- + Produire une lettre de motivation pour le métier d'animateur·trice « éducation à l'environnement vers un développement durable »
- + Constituer un dossier récapitulant ses expériences bénévoles et /ou professionnelles en matière d'animation, support d'un entretien de 30 minutes maximum.

Ces expériences seront évaluées lors d'un entretien** à partir des deux critères suivants

- la capacité à expliciter ses expériences bénévoles et ou professionnelles d'animation
- la capacité à analyser ses expériences bénévoles et ou professionnelles d'animation en lien avec la spécialité « éducation à l'environnement vers un développement durable ».

** L'attestation de formation relative au secourisme reste obligatoire dans tous les cas*

*** Cet entretien ne remplace pas les sélections mais vous permet de candidater au BPJEPS
L'entretien aura lieu le jour des sélections : il faut donc un dossier complet ce jour là*